L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 19, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 13 AOUT.

FEUILLETON.

LE MARIAGE DE GERARD.

PAR ANDRÉ THEURIET.

III

—Je veux le marier.

—Si vite!...

—Il n'est que temps, réplique le chevalier.—Il conta l'épisode du bal des Sables, tandis que le pauvre curé souriait de l'air de quelqu'un déjà au courant de l'aventure. Quand M. de Seignevilles prononça le nom de Marina Laheyrard, Mme de Travanette joignit les mains:—Ah! s'écria-t-elle, ces Laheyrard, quelle famille! Il paraît qu'on n'a jamais vu d'intérieur plus désordonné. Les enfants sortent avec des bas troués, et jamais dans la maison on ne touche à une aiguille. Je ne dis rien du père, c'est un pauvre homme; mais la mère, quelle folle!... Elle ne peut pas garder une bonne. On ne comprend pas vraiment qu'elle ait eu assez peu de tact pour faire nommer son mari dans une ville où il a mendié une jeunesse orageuse. Chacun sait que, lorsqu'elle a épousé M. Laheyrard, il y avait grande.... Elle m'a fait une visite que je ne lui ai pas rendue, et j'espère qu'elle s'en tiendra là.

—Sa fille aînée a du talent, objecta l'abbé.

—Pauvre enfant, je la plains, elle est si mal élevée! Est-ce vrai, l'abbé, qu'elle se promène seule avec un petit employé de la mairie, et qu'elle dessine des nudités?

L'abbé Vollard répondit du nouveau d'invisibles soupons de duvet.

—Je vous assure, madame, qu'on en dit plus qu'il n'y en a.

—Oh! vous, monsieur Vollard, vous les défendez; vous avez un faible pour les brebis galeuses.

—Eh! madame, répondit doucement l'abbé, n'est-ce pas la vraie charité évangélique? D'ailleurs Mme Laheyrard est un peu ma parente; Hélène est ma filleule, et elle chante aux orgues avec beaucoup de zèle et de ferveur.

—Enfin, continua obstinément Mme de Travanette, personne ne les voit.

—Pardonnez-moi, Mme Grandlief, toute rigide qu'elle est, j'hésite pas à recevoir Mlle Laheyrard.

—Qui donne des leçons de dessin à sa fille Georgette. Ah! Mme Grandlief est une fine mouche!

—Ne parlez-vous pas, interrompit M. de Seignevilles, de la femme de l'ancien maître des forges de Salvanelles? Elle a donc une fille?

—Oui, reprit Mme de Travanette, au plus, on vous la chez une femme pour Gérard, voilà votre affaire.

Le chevalier dressa l'oreille. Mme de Travanette, qui avait la manie des mariages, fit aussitôt un merveilleux éloge de Georgette Grandlief: dix-huit ans, jolie, supérieurement élevée, deux cent mille francs de dot,—en un mot, un excellent parti. M. de Seignevilles était préférer une famille moins bourgeoise; mais la vieille dame lui montra qu'à Juvigny les filles nobles étaient fort pauvres et fort mopses en grainne; elle termina en offrant de servir elle-même d'intermédiaire. Le chevalier restait pensif. Ayant défaite une démarche, il aurait voulu voir la mère et la fille, et juger par lui-même....

—Ecoutez, dit tout à coup l'abbé en se levant pour partir, ce que je vais vous proposer n'est peut-être pas très canonique, mais je crois me pardonner à cause de la pureté de l'intention.... Demain, Mlle Grandlief et sa fille passeront au presbytère l'après-midi, afin de confectionner avec des demoiselles du rosaire les fleurs d'usage à la fête de l'Assomption. Venez, je vous faire visite vers quatre heures et amenez Gérard. Vous verrez des dames, et le jeune homme nous dira son goût.

M. de Seignevilles fit un signe d'assentiment, l'abbé prit congé, et la partie de trictrac commença.

Le soir, à souper, le chevalier ressuscitait son fils d'un air de bonne humeur en lui soufflant mot des événements de la veille. Avant de se coucher, il dit à Gérard:—Demain, vous ne vous éloignerez pas. Nous irons ensemble visiter l'abbé Vollard.... Et, ajouta-t-il, vous me ferez le plaisir d'acheter des gants gris; j'ai assez de vos gants noirs.

Ce fut la seule allusion qu'il se permit à l'entrait du bal de Sables.

Le jardin du presbytère était bien la plus étrange jardin du curé qu'on pût rêver. Disposé en terrasses sur l'emplacement des anciens fossés de la citadelle et fort négligé par l'abbé Vollard, qui n'entendait rien au jardinage, il offrait à l'œil un échantillon des cultures les plus diverses. Dans ce fouillis, parfait symbole de l'esprit d'égalité chrétienne qu'un bon pasteur doit maintenir parmi ses ouailles, les laitues croissaient fraternellement à côté des roiders à cent feuilles, les bleuissaient avec les groseilliers, et les grands pieds d'angélique, plus tardifs de tiquoi, de grosses boules de buis mêlaient leurs senteurs aromatiques au parfum des cédrats. Au long de la terrasse inférieure régnait une allée de platanes centenaires, au centre de laquelle s'arrondissait une rotonde ornée d'une table de pierre et de sièges rustiques. La s'étaient réunis les prêtres filles occupées à confectionner des fleurs de papier, sous la direction de la doyenne des congrégations, et d'un jeune prédicateur de vicaire très remarqué et fêté (comme on le montrait, Quand M. de Seignevilles et Gérard entrèrent dans le corridor, au murmure des voix bénévoles, s'élevant de cette charmante colonie d'une ruche bourdonnante qui vient jusqu'à eux.

La servante les introduisit dans le salon, où l'abbé Vollard se trouvait en conférence avec Mme Grandlief. Grande, avec une taille plate et de gros os, cette dame avait des manières imposantes et mesurées, la parole imperieuse et emphatique. Son front carré, encadré de bandeaux noirs durtins, son nez très long, sa face rectangulaire terminée par un menton massif, rappelaient vaguement le type de la rancunière Pallas. L'abbé présenta ses visiteurs, et M. de Seignevilles entama avec elle une solennelle conversation roulant sur des relations communes. Cet entretien cérémonieux aussi ennuyeux, mettait Gérard, et il commençait à étouffer des bâillements nerveux, quand le curé proposa de descendre au jardin. Le jeune homme ne se le fit pas dire deux fois, et dès qu'on fut dehors, abandonnant l'abbé et ses hôtes, qui marchaient d'un pas de procession, il se dirigea vers la charmille où le gai bourdonnement l'attirait, quand il entrelaient l'une des ouvertures, il s'arrêta un moment au seuil de cette obscure et verte allée, d'où on apercevait, comme au fond d'un panorama, le groupe des robes claires au milieu desquelles la soutane du vicaire faisait une tache noire, debout au centre du groupe, une jeune fille, très blanche de peau, avec d'épais cheveux blond ondoyant librement sur ses épaules, tenait une assiette pleine de groseilles rouges, où elle picorait avec de petites mines d'oiseau frianda.

—Vous aimez les groseilles, mademoiselle Laheyrard? dit au même instant le vicaire avec un fort accent lorrain.

—Oui, j'aime surtout à les cueillir, où vous, monsieur l'abbé.

—Moi aussi, mais je n'aime pas seulement celles que je cueille, répondit-il d'un air de convoitise.

—Voulez vous des miennes?

L'abbé fit un signe affirmatif, et en un clin d'œil la charmante coquette, sans s'inquiéter des figures scandalisées de ses voisines, saisit du bout des doigts une bonne grappe appétissante et la balança devant les lèvres du vicaire.

Le malheureux était devenu tout cramoisi. Il regardait avec admiration cette grappe tentatrice, tremblotant à l'extrémité d'une main mignonne et de même coupe il entrevoyait un bras blanc, que la manche très large laissait à découvert. Il hésitait quelques secondes confuses, et, tournant les talons, battit prudemment en retraite vers l'autre extrémité de la charmille où le curé, M. de Seignevilles et Mme Grandlief avaient cessé à la scène. —Quelle inconvenance! murmura cette dernière à l'oreille du curé, qui fait haut la moue.

Cependant la jeune fille tendit toujours sa grappe au bout des doigts:—Je sera donc mot qu'il la mangera! dit-elle avec un limpide éclat de rire, et elle l'égrena gaîtiment dans sa bouche.—Gérard s'était approché, elle l'aperçut, fit un mouvement de surprise, et ses claires yeux brun rencontrèrent les regards émoustillés du jeune homme.

—Georgette, dit la sévère Mme Grandlief en s'adressant à l'une des travailleuses, mets ton chapeau, il est temps de nous retirer.

Une seconde jeune fille, brune avec des yeux couleur de pêche mûre, une bouche en cœur, de grands yeux soucieusement fermés, et des formes grassouillettes, se leva du groupe qui regardait Mlle Laheyrard avec horreur, et s'approcha de Mme Grandlief.

—Voici ma fille, monsieur de Seignevilles, dit la dame, tandis que Mlle Georgette faisait une révérence cérémonieuse.

Elle est charmante! murmura galamment le chevalier.

L'abbé Vollard, essayant de donner un air grondeur à sa physionomie quelque peu avant pris à part la blonde espiègle aux groseilles.

—Hélène, dit-il, je prie à l'avenir de respecter mon vicaire.

—Mais, monsieur le curé, répondit la jeune fille d'un ton confus, je le respecte et je l'admire. Si vous aviez vu avec quel air de mouton effarouché il a résisté à la tentation.... Il m'a rappelé le saint Antoine des marionnettes.

—Enfant terrible! grommela le curé en secouant la tête.

Lorsque le chevalier et Gérard sortirent du presbytère:—Comment trouvez-vous cette jeune fille? dit M. de Seignevilles.

—Très séduisante, répondit le jeune homme encore tout rêveur, quel joli sol de voix et quels magnifiques cheveux blonds!

—Blonds? répéta le chevalier en s'arrêtant; si je la berline! Il m'a bien semblé qu'elle était brune.

—Blonde, mon père! avec de longues boucles soyeuses qui couvrent ses épaules....

—M. de Seignevilles fronça les sourcils.—Sangrebleu, soyez donc à la conversation qui vous parle de cette *fouillouse* à la chemiere flottante? Il s'agit de Mlle Grandlief.

—Ah! fit Gérard, je l'ai même remarquée.

—Eh bien! quand vous serez l'homme de vous retrouver avec elle, avec la bonté de la regarder. Je l'ai remarquée, moi, et il ne me déplairait pas qu'elle devint ma bru.

Pendant ce temps, la jeune fille que le chevalier traitait d'*oeillonade* quittait à son tour le presbytère et regagnait lentement la rue du Tribal.—Quelles pudes que ces professeurs, songeait-elle, et quelle idée a eu papa de venir à Juvigny!—Et, tout en marchant, elle posait un sparpi; les comptes qui avaient amené sa famille en province lui revenaient tristement à l'esprit. Son père, ancien professeur de physique à Saint-Louis, avait fait de nécessité vertu en quittant Paris, où la vie commençait à être lourde avec quatre enfants et des appointements modestes.—Et songer, pensait-elle, qu'il faudra moisir à Juvigny, et devenir peut-être une vieille fille laide et parchemineuse comme la doyenne des congréganistes! Oh! non, jamais!—A même instant, Gérard, qui marchait derrière son père, se retourna, reconnut Mlle Laheyrard et la mina avant de rentrer dans la maison.—Tiens! se dit la jeune fille interrompant brusquement ses réflexions mélancoliques, notre voisin a décidément bonne mine.... Il est joli garçon et m'a pas l'air prétentieux des jeunes gens de la ville. Il conduite avec le vicaire a dû le enfoncer.—Elle se mit à rire tout haut en songeant à la mine offarée de l'abbé.

Elle franchit le seuil de la maison paternelle, où l'attendaient les vulgaires tracas d'un intérieur peu confortable et mal ordonné. Outre Hélène et Marius, l'inspecteur avait deux jeunes enfants: une fillette de dix ans aux cheveux ébouriffés, aux longues jambes maigres que le poète avait plaisamment surnommée Tonton, et un garçon d'une douzaine d'années, Benjamin, qui passait son temps à faire l'école buissonnière et ne rentrait au logis qu'avec des bosses au front et des vêtements en lambeaux. Tout le poids de la surveillance et de l'entretien de ces deux bambins indisciplinés retombait sur Hélène. Mme Laheyrard, qui avait été jolie et qui conservait encore des prétentions, bien qu'elle frisât la cinquantaine, était sans cesse affairée et irritable; mais son activité brouillonne ne profitait guère au bien-être du ménage. Elle perdait toutes ses journées à discuter avec les fournisseurs, à se quereller avec sa servante, à pémir sur la cherté des vivres et le peu de ressources de la petite ville. Ce soir-là, à l'heure du repas, ses plaintes étaient encore plus véhémentes et plus amères que de coutume; elle venait de renvoyer sa domestique, et le dîner en était resenti.

(*A continuer.*)

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMER, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACKEY, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Pointe-Coupée.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Port-Barre**

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Pausa-Pagnac.

P. F. BEREAU, à la Pointe-Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Morenaville (Avoyelles).

R. RICULEI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Joseville (Tonas).

WM. HUDSON, à Jonesville, paroisse Maria.

EDGAR DELERY, Bale St Louis, (Miss.

RAPPORT SUR L'ETAT

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A la clôture des affaires, le Vendredi 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,344,555 71
Tiré en trop	17,011 28
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	556,275 00
Autres actions, bons et hypothèques	27,383 94
Dû par des agents de recharge et de réserve	347,076 96
Dû par d'autres banques nationales	45,377 76
Dû par d'autres banques et banquiers	323,782 02
Local de la Banque	20,000 00
Autres propriétés foncières	38,112 84
Meubles et installations	10,200 00
Dépenses courantes	2,445 23
Taxes payées	1,664 01
Primes sur Bons des Etats-Unis et or	71,248 72
Items, comptant	$3,626 25
Echanges pour la Clearing House	299,168 42
Billets d'autres banques nationales	5,736 00
Petite monnaie (y compris les nickels)	327 26
Espèces	138,848 00
Billets, legal tenders	210,000 00— 794,348 93
	$3,516,175 35

PASSIF.

Capital payé	$650,000 00
Surplus	30,562 93
Escompte	$29,386 68
Echange	42,837 51
Intérêt	11,745 76
Profits et pertes	2,344 71 — 85,314 64
Circulation de banque nationale	500,000 00
Dividendes non payés	8,733 28
Dépôts individuels	1,797,848 70
Dû à des banques nationales	18,740 66
Dû à d'autres banques et banquiers	116,792 37
Billets escomptés	68,000 00
	$3,516,175 35

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans.

MOI, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le croris le tableau qui précède exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment personnel ce 12 mai 1874.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
ALF. MOULTON,
H. BOYD,
CHAS. E. SLAYBACK. } Directeurs.

Premier état annuel

—DE—

L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, L.N.M.

Au No. 152 de la rue de Canal, Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes d'incendie	$62,641
Primes de rivières	1,113
Total des primes	$63,815 15
En moins—primes non expirées	16,670 70
Montant net des primes	$47,926 20
A déduire:	
Pertes par les incendies payées	$ 795 00
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,154 36
Montant réservé pour pertes non réglées	$8,146 20

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $200,000	$181,322
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500
Prêt garanti par des actions	1,000
Actions appartenant à la compagnie	27,560
Bons des Etats-Unis	8,000
Effets à recevoir	8 220
Intérêts dû et échu sur ces différents actifs et sur des comptes portant 8 pour cent d'intérêts	19,150
Primes en voie de recouvrement	10,443
Primes en voie de recouvrement	27,420
Effets à recevoir pour primes	500
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'usagers	2,045
Capital souscrit, en voie de règlement	60,661
	$364,242

PASSIF.

Capital, 4,152 2-3 actions, de $100, souscrites à 67½ l'action	$415,750
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 40 pour cent des primes non expirées, moins 40 pour cent réservés	17,868
Primes non expirées, moins 40 pour cent réservés	17,868
Montant réservé pour pertes non réglées	8,146
Salaires non payés	700
	$364,242

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEBB, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, personnel mois, ce 8 juin vier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public.
Au No. 35 de la rue Carondelet.

13jun—20f

SIROP PECTORAL
DE PIERRE
LAMOUROUX,
RUE VAUVILLIERS, 45, PARIS.

Ce sirop, désigné dans le rapport officiel sous le nom de pectoral par excellence, répond parfaitement contre les rhumes, les enrouements, les bronchites douloureuses avec ou sans expectoration, et toutes les irritations aiguës ou nerveuses qui déterminent des quintes de toux plus ou moins longues et très fatigantes.

NOTA. Les propriétés du sirop étant toujours identiques, il y a seulement que celui de Lamouroux est le seul qui ait été reconnu par les médecins et le lieu de son approbation, mais prévient que bien des imitations ont été mises en vente, et dont les conditions ne se rapprochent pas des conditions et dont les détenteurs ne se prévalent pas revêtues de la signature de la Lamouroux.

Dépôt: MM. MORTIS 3 & CIE, R. J. HAIN & CIE, 52 DUCOMET, droguistes et dans les principales pharmacies.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

ENTREPOT POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

LAFAYETTE, Hilland, commdt, 4 août.
FERRIERE, Surmont, commdt, 25 août.
WASHINGTON, Lockmann, commdt, 4 sept.

PRIX DU PASSAGE, OU IL COMPRIS LE VIN:
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $100; Seconde cabine, $60.
Bilans d'excursion à prix réduits.
Billets à prix spéciaux pour quelques passagers d'entrepont à dit.
Pour renseignements, s'adresser pour le compte, à Brest, au Consignataire de la Compagnie, M. Ch. Gaillard, 12 Quai de Recouvrance, et à Paris, au Consignataire